

COUR PÉNALE INTERNATIONALE
BUREAU DU PROCUREUR

DÉCLARATION DE TÉMOIN

RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉMOIN

[REDACTED]

[REDACTED]

Nationalité : Centrafricaine

Religion : Chrétienne

[REDACTED]

Langue utilisée au cours de l'entretien : Français

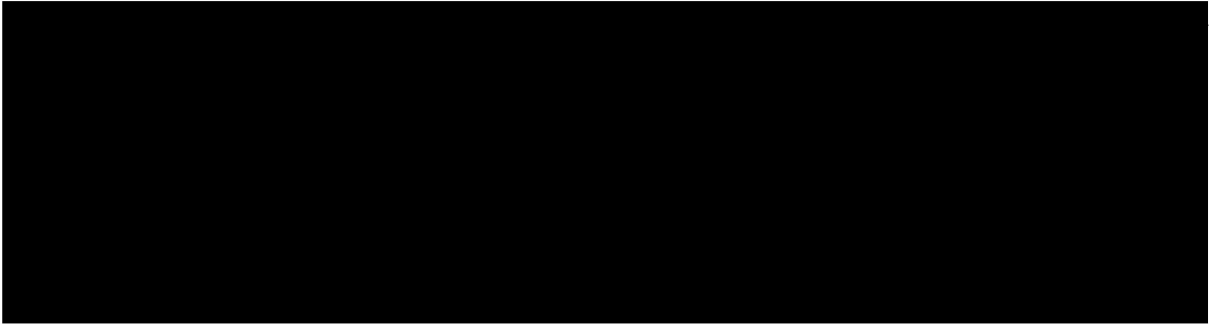
[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



[REDACTED]



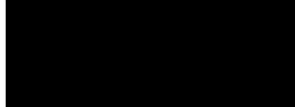
DÉCLARATION DE TÉMOIN

Introduction

1. J'ai été présenté à [redacted], substitut du Procureur e [redacted] enquêtrice-adjointe pour le Bureau du Procureur (le Bureau) de la Cour pénale internationale (CPI).
2. Les représentants du Bureau m'ont expliqué ce qu'était la CPI et m'ont décrit son mandat. Ils m'ont également expliqué le rôle et la mission du Bureau au sein de la CPI.
3. Les représentants du Bureau m'ont expliqué qu'ils enquêtaient sur les événements qui se sont déroulés en République Centrafricaine entre Août 2012 et aujourd'hui. Ils m'ont également dit qu'ils avaient pris contact avec moi car ils pensaient que je pourrais détenir des informations permettant d'établir la vérité.
4. J'ai consenti à ce que l'entretien se fasse en Français. Je comprends et je parle parfaitement le Français.
5. Les représentants du Bureau m'ont expliqué que je n'étais pas tenu de répondre à leurs questions. Ils m'ont précisé qu'ils cherchaient à connaître la vérité. Je consens à dire la vérité et je m'engage à apporter les réponses les plus complètes possibles et fidèles à ce que je sais et me rappelle.
6. Il m'a été précisé que tout renseignement que je fournissais au Bureau, en particulier mon identité, pourrait être communiqué aux parties à la procédure portée devant la CPI, et notamment aux juges, à l'accusé/aux accusés, au(x) conseil(s) de l'accusé/des accusés et aux représentants légaux des victimes.
7. Les représentants du Bureau m'ont expliqué pourquoi il était important de ne pas parler de ma collaboration avec le Bureau, ce que je comprends parfaitement.



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI



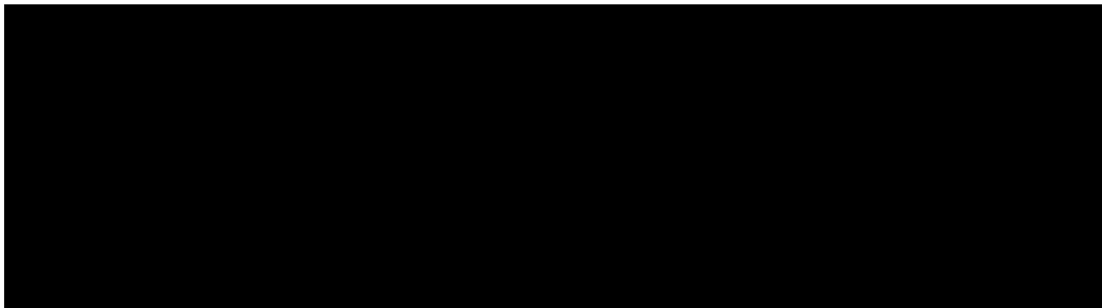
CAR-OTP-2027-2291



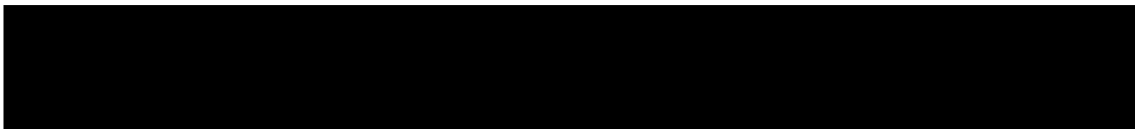
8. Ayant bien compris tout ce qui précède, j'ai confirmé que j'acceptais de répondre aux questions des représentants du Bureau.
9. Les représentants du Bureau m'ont expliqué le déroulement de l'entretien. Ils m'ont indiqué qu'il était important que mon récit des événements soit aussi précis que possible et que, si j'ignorais la réponse à une question ou si je n'en comprenais pas le sens, je n'hésite pas à le leur signaler. J'ai bien noté que je devais distinguer les événements que j'ai vécus ou vus de ceux qui m'ont été rapportés par d'autres personnes.
10. Il m'a été précisé qu'à la fin de l'entretien, il me serait demandé de signer une déclaration écrite après avoir eu la possibilité de la relire et d'y apporter les corrections nécessaires ou des précisions.

Historique personnel

11.



12. Quand il y a eu le coup d'état en Mars 2013, je vivais toujours à BANGUI. Je devais [redacted] cette année-là, mais j'ai dû tout arrêter avec la prise de pouvoir des Seleka. Je n'étais dans aucun mouvement politique ou ONG à ce moment-là.

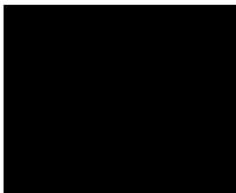


14. Je vis actuellement à BANGUI, [redacted]



Naissance des Anti-Balaka

15. La coalition Seleka avec à sa tête Michel DJOTODIA, a pris le pouvoir le 24 Mars 2013. Ils ont chassé BOZIZE et mis en place un pouvoir transitionnel. La coalition Seleka est en majorité musulmane et considère que tous les chrétiens et ceux de race



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI



CAR-OTP-2027-2292



Gbaya sont des pro-BOZIZE. Pour la Seleka, tous les jeunes hommes sont comme des militaires de BOZIZE. A partir de ce moment-là, lorsque la Seleka faisait des incursions dans les quartiers considérés comme Pro-BOZIZE, ils tuaient et pillaient.

16. [REDACTED] le 4ème arrondissement appelé BOY-RABE, était considéré comme le fief des supporters de BOZIZE en 2013, avec l'arrivée des Seleka. Patrice NGAÏSSONA et le Premier Ministre de BOZIZE pendant son deuxième mandat, Archange TOUADERA, vivaient à BOY-RABE [REDACTED] Ils vivaient là depuis très longtemps.
17. Après la prise de pouvoir par la Seleka, la situation était calme pendant la première semaine. Puis, la Seleka a dit qu'ils voulaient désarmer tout le monde, qu'ils voulaient récupérer les armes qui avaient été distribuées par BOZIZE. Ils venaient arrondissement par arrondissement, porte par porte, pour faire le désarmement. Ils disaient qu'ils venaient pour les armes mais ils prenaient tout ce qu'ils trouvaient : les télévisions et même les matelas. Au début, ils tuaient les hommes en disant qu'ils étaient des militaires de BOZIZE. Après, ils visaient tous les chrétiens.
18. Les Seleka sont venus dans [REDACTED] 4 jours après la prise de pouvoir du 24 [REDACTED] Ils ont commencé à demander où sont les militaires de la famille BOZIZE et ont pillé les domiciles, prenant des TV, fauteuils, matelas et autres. Ils ont aussi violé les femmes. Pendant cette période, ils ont mené plusieurs attaques.
19. [REDACTED] une femme se faire violer [REDACTED]. Elle a été violée par des Seleka, mais je ne les ai pas reconnus, ils couvraient leurs visages avec des cagoules. Il y a eu plusieurs autres cas de viols dénoncés à la radio, mais je ne connais pas les gens dont on parlait personnellement.
20. J'ai un vieux voisin qui a été blessé par un coup de machette à la tête et que j'ai accompagné à l'hôpital.
21. [REDACTED] le corps de [REDACTED] devant sa porte. [REDACTED]
22. En réaction à ces attaques, les jeunes chrétiens ont décidé de s'organiser en groupes d'auto-défense dans les quartiers et dans les provinces de République Centrafricaine (RCA) occupées par la Seleka. Le but n'était pas de renverser le pouvoir, mais seulement de se défendre contre les attaques des Seleka.
23. Au départ, les groupes d'auto-défense appartenaient au CLPC (Combattants pour la Libération du Peuple Centrafricain), puis ils se sont appelés les « Anti-Balaka ». Ces groupes d'auto-défense se sont créés à des moments différents selon les quartiers ou les provinces.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2293



24. [REDACTED] On a cherché des machettes et des flèches. On avait 3 arcs et 2 machettes. Mais on n'utilisait pas ces armes parce qu'on craignait qu'en nous voyant avec ces armes blanches, les Seleka utilisent leurs armes de guerre contre nous. [REDACTED]

[REDACTED] Au départ, on était que [REDACTED] dans notre groupe de jeunes.

25. NAMSIO Brice Emotion [REDACTED]. Avant le coup d'Etat il avait une petite clinique dans son domicile et il faisait des formations aux premiers secours pour les jeunes du quartier. Il est à BANGUI actuellement, mais pas à BOY-RABE. Je ne sais pas où il vit. Il était Anti-Balaka [REDACTED] porte-parole dans la Coordination des Anti-Balaka. Il a été arrêté par les forces Sangaris en 2015, puis libéré par le Tribunal. Depuis sa libération, il ne fait plus partie de la Coordination Anti-Balaka. Le nouveau Porte-Parole est Igor LAMAKA.

26. [REDACTED]

Fuite à Zongo

27. [REDACTED] j'ai décidé d'aller en République Démocratique du Congo (RCD), j'ai traversé le fleuve Oubangui en pirogue car j'avais peur que les Seleka ne reviennent pour me tuer. J'ai passé [REDACTED] dans le camp de réfugié de MOLE, avec d'autres Centrafricains chrétiens qui avaient fui, mais j'ai décidé d'aller à Zongo. Là-bas, je connaissais des Centrafricains qui étaient du [REDACTED] et nous avons loué une maison tous ensemble. J'ai passé plusieurs mois à Zongo, [REDACTED] Emotion NAMSIO est aussi arrivé à Zongo [REDACTED] je ne sais pas quand. Je crois qu'il est resté deux mois et demi ou trois mois, puis il est rentré en RCA car il n'était pas enregistré comme réfugié. Il ne vivait pas proche de [REDACTED] le Monastère de BOY-RABE. Parmi les Anti Balaka, et d'autre qui était à Zongo avec nous, il y avait des militaires/FACA.

28. J'ai rapidement rencontré Maxime MOKOM qui habitait dans la maison [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2294



[REDACTED]

29. Je crois que MOKOM et NAMSIO se sont rencontrés à ZONGO. Ils parlaient de temps en temps, mais je ne crois pas que NAMSIO connaissait le rôle de MOKOM avec les Anti-Balaka.

30. Maxime MOKOM avait un membre de sa famille, un marabout, qui avait distribué tous les gris-gris aux chefs Anti-Balaka. Le marabout lui a donné le contact de DEDAN Danboy, un des Comzone Anti-Balaka. MOKOM a d'abord contacté DEDAN Danboy et c'est lui qui l'a mis en contact avec les autres chefs Anti-Balaka.

31. MOKOM dirigeait les Anti-Balaka par téléphone. Il était en contact permanent avec les chefs Anti-Balaka en RCA. Il a mis en place des cellules d'information en RCA, si les Seleka quittaient telle voie, tel nombre de véhicule pour aller à tel endroit, il était prévenu. Les jeunes l'appelaient pour le prévenir des mouvements de la Seleka. Au temps de BOZIZE, MOKOM était policier, au service de renseignement « BND », du palais de la Renaissance.

32. Il était tout le temps au téléphone, tous les chefs l'appelaient, chaque matin. [REDACTED]

33. [REDACTED]

[REDACTED] En général, le message que Maxime MOKOM voulait faire passer, c'est qu'il voulait le retour à ordre constitutionnel : c'est-à-dire que BOZIZE finisse les 3 ans de son mandat qui restaient, avant l'organisation de nouvelles élections. [REDACTED]

34. Les Chefs Anti-Balaka qui étaient en contact avec MOKOM pendant que nous étions à ZONGO, étaient: MOKPEM Guy-Gervais ; MAZIMBELE (mort fin 2015) qui commettait trop de dégâts, son équipe ne faisait que voler les biens de la population ; NGAÏBONA Rodrigue « Andilo » ; NGAÏBONA Dieudonné (petit-frère d'Andilo), DEDAN Danboy (décédé lors des combats à BOY-RABE en décembre 2013), YAGOUZOU Sylvestre (décédé en 2015 des suites d'une maladie) ; DANGBA Théophile ; LEBENE Thierry « douze Puissances », OUAPOUTOU Benjamin ; MANDAGO Alexis ; OUABIRO Dan Jobrice ; ZONIE Alain ; KONATE Yvon ; BEOROFEI Sylvain ; MAHAMAT Hissen ; YAPELE Chrysostone

[REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

[REDACTED]

CAR-OTP-2027-2295



« Chikichiki » ; GODONAM Achille ; DEDE Alexandre (le magistrat); Hyppolite AZOUNOU COME. [REDACTED]

35. [REDACTED] MOKOM achetait des munitions de chasse et les envoyaient sur le terrain. Les Anti-Balaka dans les provinces récupéraient les fusils de chasse mais ils n'avaient pas de munitions. MOKOM achetait des munitions à Zongo et les envoyaient sur des pirogues. [REDACTED] la première fois je ne sais plus exactement quand ; la deuxième fois, c'était quelques jours avant le 5 décembre 2013. [REDACTED] MOKOM a donné ces munitions à Bienvenu NAMGUENDE, pour qu'ils les emmènent sur le terrain et que les Chefs les partagent entre eux pour l'attaque 5 décembre. Bienvenu NAMGUENDE vit dans 7ème à BANGUI, il est menuisier/maçon. Je ne sais pas avec quel argent MOKOM achetait ces munitions.

36. Peu de temps avant l'attaque du 5 décembre, un congolais qui se disait marabout, a dit à MOKOM qu'il pouvait lui faire traverser le fleuve sans prendre de pirogue, contre 5 millions de CFA. [REDACTED]

[REDACTED]
MOKOM a appelé OROFEI, qui travaillait à Ecobank [REDACTED] pour lui dire de donner l'argent à sa femme. La femme de MOKOM, GUTERMI (j'ai oublié son prénom), a traversé pour prendre l'argent et le ramener à Zongo, plusieurs fois. Je ne sais pas où OROFEI est actuellement. [REDACTED]

37. [REDACTED]
[REDACTED] NGAIKOSSET Eugene a été arrêté à ZONGO, emmené à KINSHASA, puis relâché. Par la suite, il a été arrêté à BRAZZAVILLE avec son frère Claude. Ils ont été relâchés après le forum de BANGUI et maintenant ils sont revenus à BANGUI. [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2296



L'attaque du 5 décembre 2013

38. Tous les chefs Anti-Balaka se sont réunis à GOBERE dans l'OUAM Nord, pour aller prendre les gri-gris. Puis, ils sont partis dans des directions différentes, pour revenir à BANGUI le 5 décembre. L'objectif de l'attaque était de déloger la Seleka.
39. MOKOM voulait que l'attaque se fasse le 1^{er} décembre, qui est un jour de fête nationale. C'est la date anniversaire du changement de nom du pays, d' « Oubangui Chari » en « République Centrafricaine ». Mais DJOTODIA sentait que quelque chose se préparait et a annulé la fête et les défilés. Les mesures de sécurité étaient au maximum. MOKOM a changé la date au 5 décembre.
40. Pendant que l'attaque se déroulait à BANGUI, [REDACTED]
[REDACTED] Les combats se déroulaient entre les Seleka et les Anti-Balaka.
41. Un premier groupe du 7^{ème} arrondissement, a pris le camp KASAI, puis est arrivé au niveau de la prison centrale NGARAGBA, jusqu'à Camp de Roux (à côté du palais de la République).
42. Un deuxième groupe est sorti de BOY-RABE : il a pris l'Assemblée Nationale pour sortir au niveau du camp militaire Fidel OBOUROU (en face de Camp BEAL ou Seleka), puis a pris le camp des Sapeurs Pompiers.
43. C'est à ce niveau, que le contingent CEMAC Tchadien a contre-attaqué. Les groupes Anti-Balaka ont battu en retraite vers la colline, derrière BOY-RABE.
44. Ces combats du 5 décembre ont fait beaucoup de dégâts entre les combattants mais aussi parmi la population civile, du fait des balles perdues. Je ne sais pas combien de personnes ont été tuées. Le compte a été fait par la croix rouge.
45. Puis, en à peu près deux semaines, les Anti-Balaka ont récupéré presque tous les arrondissements sauf : PK5, le 1^{er} et le 3^{ème}. Les Seleka étaient réunis à camp BEAL et au camp militaire RDTOT.
46. A partir de ce moment-là, les musulmans non centrafricains (du Soudan, Mali et du Tchad) sont rentrés chez eux. Il y avait plein de mercenaires qui étaient parmi la Seleka, comme DJOTODIA était leur chef, je pense que c'est lui qui les avait amenés. Je ne connais pas les noms des chefs Seleka à part : Nouredinne ADAM, DJOTODIA, Abdoulaye HISSSEN, Ali DARAS (il est à Bambari, il exploite la mine d'or de NDACHOUMA). Ce sont les grands leaders qui parlent souvent à la radio ou à la télévision. J'ai vu DJOTODIA une fois en avril 2013, quand il a pillé

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2297



l'entrepôt de NGAÏSSONA (outils, ordinateurs, machines...). NGAÏSSONA était un grand commerçant à la tête des « Etablissements NGAÏSSONA ».

47. L'attaque a été une réussite car après : DJOTODIA a démissionné et les Anti-Balaka ont reçu un soutien massif de la population qui avait souffert pendant la période Seleka.

48. Je sais que le père de Maxime, Bernard MOKOM, est un proche de François BOZIZE. [REDACTED]

[REDACTED] Selon moi, l'attaque du 5 décembre c'était une initiative de Maxime MOKOM, pas de BOZIZE, mais c'est mon analyse personnelle.

Retour à BANGUI [REDACTED]

49. Je suis rentré à BANGUI [REDACTED] une fois que le gouvernement de transition avait été mis en place. Je ne suis pas rentré avant, parce que la Police aux frontières congolaise ne laissait pas les réfugiés rentrer en RCA, mais les piroguiers pouvaient traverser pour le commerce. J'ai quitté ZONGO pour BANGUI [REDACTED] par pirogue.

50. [REDACTED] La base de BOEING avait plusieurs bases de jeunes Anti-Balaka [voir ANNEXE]. BEOROFEI était le chef d'un des blocs et MOKOM le connaissait bien d'avant. Il y avait des déplacés internes qui vivaient là. C'était le cas de GREMANGOU Charles, un FACA, qui vivait là depuis l'attaque de sa maison par la Seleka.

51. [REDACTED] MOKOM avait des gardes du corps armés avec une kalachnikov et des fusils de chasse. Ses gardes du corps étaient des civils. Un d'eux s'appelle Jean, son surnom est « MODIBO » et il est de BOALI, à BANGUI.

52. En février 2014, les Burundais ont attaqué la base BOEING [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI



53. Les musulmans Burundais avaient pris parti pour les Seleka. [REDACTED]

[REDACTED] Après le départ de Burundais, les Anti-Balaka sont retournés à la base BOEING. Les Burundais ont attaqué plusieurs fois cette base, donc les Anti-Balaka portaient à chaque attaque, puis revenaient.

La création de la coordination Anti-Balaka

54. [REDACTED] en janvier 2014, MOKOM a organisé une réunion avec tous les Comzones de BANGUI à BOEING, derrière l'aéroport de M'POKO. MOKOM a proposé un organigramme aux Chefs Anti-Balaka. Il voulait être le coordinateur du mouvement [REDACTED]

[REDACTED] Les chefs Anti-Balaka n'étaient pas d'accord avec lui, parce qu'il ne parlait que d'un retour à l'ordre constitutionnel. Ils ne voulaient plus être considérés comme des Pro-BOZIZE. Les Chefs Anti-Balaka ont décidé de se rendre chez NGAÏSSONA l'après-midi même.

55. [REDACTED]
[REDACTED] Les chefs Anti-Balaka ont désigné NGAÏSSONA comme coordinateur Général. Il était aimé par les chefs, car il avait l'habitude de distribuer de l'argent aux gens, il était populaire. Il y avait 3 bases à proximité de chez NGAÏSSONA : celle du Comzone KEMS (décédé), du Comzone OKTINAM Thierry et de Bruno NGAÏSSONA (qui n'est pas de la famille de NGAÏSSONA). NGAÏSSONA est un grand commerçant. Il est de BOSSANGO.

56. Certains n'étaient pas satisfaits de la nomination de NGAÏSSONA. C'était le cas de MOKOM qui voulait être le Coordinateur Général et qui avait été nommé Coordinateur National chargé des opérations. Mais aussi du groupe de Sébastien WENEZOU et YEKATOM ROMBHOT Alfred (qui est Honorable député indépendant maintenant), dont faisaient partie : Romaric VOMITIADE, Paléon ZILABO, BEINA Vivien, Mamadou GUYEGBA. Ils voulaient créer une autre coordination car ils ne voulaient pas travailler avec MOKOM. Ils habitaient tous vers la sortie sud de BANGUI, MBAIKI, sauf WENEZOU qui est de BOEING. [REDACTED]
[REDACTED] NGAÏSSONA a été nommé coordinateur.

57. L'ONG MUDA voulait l'unité du mouvement Anti-Balaka. Quatre ou cinq jours plus tard, l'ONG MUDA a fait le médiateur entre les différents groupes Anti Balaka. Il y a eu une conciliation entre tous les éléments Anti-Balaka au PNUD [REDACTED]

[REDACTED] Romaric VOMITIADE comme deuxième Secrétaire Général [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI



[REDACTED] Vivien BEINA comme trésorier, WENEZOU
comme porte-parole et Paléon ZILABO comme médiateur interne. [REDACTED]

58. [REDACTED]
[REDACTED] Lors du forum de cessation des hostilités à Brazzaville, les Anti-Balaka étaient
reconnus comme une seule entité. [REDACTED]

[REDACTED] Le Chef de la délégation était
NGAÏSSONA et WENEZOU était son numéro deux. Il y avait également des
représentants de la Seleka et d'autres groupes armés qui ne combattaient pas dans
la crise Anti-Balaka/Seleka, mais qui ont signé aussi. Denis SASSOU NGUESSO était
le médiateur.

59. [REDACTED]

60. Après la signature de l'accord de Brazzaville, les hostilités entre Seleka et Anti-
Balaka ont cessées. Les ondes internationales ont présenté le conflit comme un
conflit religieux entre chrétiens et musulmans. Selon moi, ce sont seulement deux
frères en train de se battre, pas religieux. Il y avait des chrétiens parmi la Seleka,
mais ce qu'on reprochait à la Seleka, c'est d'avoir considéré tout le monde qui n'était
pas Seleka, comme des militaires de BOZIZE. Il y avait aussi des musulmans parmi
les Anti-Balaka.

61. [REDACTED] On a appris qu'un nouvel accord allait être
signé à Nairobi. L'Ambassade de France a dit à NGAÏSSONA de ne pas y aller parce
que la France et la communauté internationale n'étaient pas au courant et que s'il y
allait, il en paierait les conséquences. [REDACTED]
[REDACTED] NGAÏSSONA a dit que personne des Anti-Balaka ne
devait y aller.

62. MOKOM a dit qu'il fallait y aller car il avait entendu que BOZIZE y serait. [REDACTED]

[REDACTED] e. Il est parti à Nairobi avec Hyppolite AZOUNOU COME.

63. Des Seleka sont également partis à NAIROBI et apparemment BOZIZE était présent.
Je pense qu'ils ont signé un accord entre Seleka, Anti-Balaka et BOZIZE pour dire

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2300



que si un Président chrétien était élu, le Premier Ministre devait être musulman et inversement. DJOTODIA, NOURREDINE ADAM étaient là pour la Seleka. Ce sont les rumeurs qui circulaient dans le quartier.

64. Pendant que MOKOM était à Nairobi, NGAÏSSONA a organisé une réunion de tous les chefs Anti-Balaka de BANGUI pour décider de la sanction. [REDACTED]

65. MOKOM a créé le courant « Anti-Balaka Nairobiste », pour le retour à l'ordre constitutionnel, c'est-à-dire pour le retour de BOZIZE.

Réunions de la Coordination

66. Les réunions de la coordination ont toutes eu lieu chez NGAÏSSONA, à BOY-RABE (POUNGOULOU) ou à l'hôtel AZIMUT (sur l'avenue des martyrs).

67. [REDACTED]
68. [REDACTED]
69. [REDACTED]. Les Chefs Anti-

Balaka de BANGUI ou de provinces étaient les Comzones. « Comzone » est un terme militaire qui désigne le chef qui commande un secteur, un Anti Balaka était désigné comme un Comzone une fois que les Seleka étaient chassés et qu'il avait contrôle sur cette zone. Un Comzone a parfois un adjoint et après, il a des éléments sous ses ordres.

70. [REDACTED]
71. [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

[REDACTED]

Les cartes d'identité Anti-Balaka

72. [REDACTED] de faire ces cartes d'identité car il y avait plusieurs cas de pillages commis et les gens disaient que c'était des Anti-Balaka.

[REDACTED]

73. Les chefs prenaient des photos de leurs éléments, [REDACTED]

[REDACTED]

74. [REDACTED] commencé à délivrer des cartes en janvier 2014, jusqu'à environ la signature des accords de Brazzaville. [REDACTED] Par contre MOKOM, une fois séparé de la Coordination, a continué à délivrer des cartes pour les membres de son mouvement. Ce qui entretient la confusion.

Le fonctionnement des Anti-Balaka

75. Il n'y avait pas d'approvisionnement en armes ou en munitions coordonné par la Coordination. Chaque Comzone avait récupéré les armes des Seleka en prenant le contrôle d'une zone, ou avait des armes de chasses. Ils étaient responsables de se fournir leurs munitions eux-mêmes.

76. Il n'y avait pas eu d'entraînement organisé pour les éléments Anti-Balaka, ni en 2013 pour la préparation de l'attaque du 5 décembre, ni après en 2014. Moi-même, je n'ai pas été formé à utiliser une armer.

[REDACTED]

77. Il n'y avait pas de radio de communication entre les éléments Anti-Balaka, tout passait par des téléphones portables. [REDACTED]

[REDACTED]

Les « ex-combattants Anti-balaka »

78. NGAÏSSONA est resté coordinateur jusqu'à maintenant. Mais depuis la signature des accords de Brazzaville, [REDACTED] les « ex-combattants Anti-Balaka ». Avant

[REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

[REDACTED]

ces accords, en février 2014, tous les chefs ont fait un recensement de leurs éléments et le total s'élevait à 72000.

79. Depuis le forum de BANGUI, NGAÏSSONA prépare la transformation de la Coordination en parti politique : le PCUD (Parti Centrafricain pour l'Unité et le Développement).

80.

Contrôle des territoires

81. En 2013, la Seleka contrôlait tout BANGUI. Maintenant, la Seleka contrôle à BANGUI : le centre-ville, 2^{ème} arrondissement, 3^{ème} arrondissement, 6^{ème} arrondissement, Camp RDOT, Camp Beal, PK5 (une partie). En dehors de BANGUI : Bambari, OUACA, vers le Nord (Nana Gribizi), BRIA, NDELE, OBO, BIRAO, une partie de l'OUAM PENDE, une partie de l'OBYE.
82. Les Anti-Balaka contrôlent à BANGUI: 7^{ème} arrondissement (KASAÏ OUANGO), 4^{ème} arrondissement (BOYRABE, GOBONGO, FOU), 8^{ème} arrondissement (COMBATTANT), 5^{ème} arrondissement (MISKINE MOUSTAPHA), PK12 sortie Nord. Et en province: BOSSANGO, BOUCA, GRIMARI (une partie), BAMBARI (une partie), BERBERATI, BOSSEMBELE, BOSSEMPTELE, BOZOU, CARNOT, BOUAR, MBAÏKI, SEKIA, DAMARA, BAORO, YALOKE, BOÏALI, BOHONG, Toutes ces zones étaient occupées par la Seleka et quand les Anti-Balaka se sont révoltés, ils ont récupéré ces zones aux mains des Seleka.

Personnalités

83. Sebastien WENEZOU se dit toujours un Anti-Balaka. Il était Ministre au nom des Anti-Balaka sous SAMBA-PANZA, mais il n'est pas dans le nouveau gouvernement. WENEZOU a été licencié par NGAÏSSONA. Il n'est plus coordinateur adjoint depuis 2014, après le forum de Brazzaville, parce qu'il avait fait des accords avec des Seleka. Mais il était quand même présent au sein du gouvernement de transition en tant qu'Anti-Balaka.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2303



84. Romaric VOMITIADE a été limogé, car pendant qu'il était au Gouvernement au nom des Anti-Balaka, [REDACTED] Il a été limogé du mouvement [REDACTED] Il a été arrêté et incarcéré à la prison de NGARABA début 2015. Il s'est évadé.

85. Bertin BEA, est le Secrétaire Général du KNK et Didacien Blaise KOSSIMATCHI est aussi membre du KNK. Ils parlent au nom des Anti-Balaka [REDACTED] Eux, ils veulent coûte que coûte que BOZIZE revienne au pouvoir. TOUADERA fait aussi partie du KNK.

86. A la prise du pouvoir par DJOTODIA, NGAÏSSONA était ministre de la Jeunesse et des sports de BOZIZE. Il a pris la fuite en voiture (en passant par LOBAYE-BERBERATI-KENJU, [REDACTED] pour se réfugier au CAMEROUN, comme BOZIZE, les frères DANZOUMI, le capitaine KOUDEMON et GBANGOUMA (capitaine FACA). Mais ils ne sont pas partis en même temps. NGAÏSSONA est rentré à BANGUI en janvier 2014. Il habitait chez son père à BOY-RABE. NGAÏSSONA a soutenu TOUADERA, [REDACTED] BOSSANGO est un fief des Anti-Balaka, le village natal de BOZIZE.

87. NAMSIO Brice Emotion était porte-parole, de la création de la coordination jusqu'à son arrestation. Avant l'attaque du 5 décembre, un groupe d'Anti-Balaka s'est mobilisé derrière la colline de BOY-RABE, en attendant les renforts pour lancer l'attaque du 5 décembre. KONATE Yvon parlait sur les ondes au nom des Anti-Balaka, même s'il n'y avait pas encore de Bureau de la Coordination des Anti-Balaka. Après l'attaque du 5 décembre, Emotion NAMSIO parlait sur les ondes, mais il n'a été reconnu officiellement porte-parole qu'après la mise en place du bureau de la Coordination.

88. Le Capitaine KAMAZOULAI (FACA), Léopold BARA et Joachim KOKATE se disaient Anti-Balaka [REDACTED]. Je crois que c'est eux qu'on appelle les Anti-Balaka du Sud. [REDACTED]

89. « ANDILO » s'appelle Angelo NGAÏBONA. C'est un Comzone de BOUCA BATANGAFO, un de ceux qui a mené l'attaque du 5 décembre de BANGUI. [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2304



est jeune, il a 23 ans. On parle beaucoup de lui car c'est un grand combattant. Il a plein de cicatrices de balles. Il s'est battu dans les localités de BOUCA pour venir jusqu'à BANGUI. Il n'a peur de rien. Lui aussi a commis des vols de voitures et de

Il se croyait au-dessus de tout le monde. Il a attaqué le domicile de NGAÏSSONA deux fois avec des armes, parce qu'il n'était pas content que NGAÏSSONA lui ai fait des reproches. Il a été arrêté et est au Camp de Roux maintenant.

90. Patrick OROFEÏ est un Comzone de BOY-RABE.

91. Hervé YOMBO est un Comzone du 7^{ème} arrondissement.

92. NDOMATE Dieudonné vit à BOY-RABE. C'est un Comzone

Mines

93. Les mines d'or sont dans les zones contrôlées par la Seleka. La Seleka n'occupait que des zones stratégiques : zones de mines d'or (NDACHOUMA), d'uranium (BAKOUMA), de fer et de pétrole (BIRAO).

94. Par contre les zones de diamants sont dans des zones contrôlées par les Anti-Balaka, vers CARNOT et BODA. Mais il n'y a pas d'exploitation organisée par les Anti-Balaka. Il y a des chantiers personnels, si les Anti-Balaka veulent exploiter, ils doivent payer quelque chose aux propriétaires.

Crimes commis par les Anti-Balaka

95. Les seules crimes dont j'ai entendu parler, sont les vols de motos et de véhicules commis sur BANGUI : par ANDILO, son petit-frère qui s'appelle Dieudonné et MAZEMBELE.

96. Je n'ai jamais entendu parler d'autres crimes commis par les Anti-Balaka et je sais que si les Anti-Balaka tuaient, c'était seulement en cas de légitime défense contre des Seleka armés. Ils ne tuaient jamais la population.

97. Concernant l'attaque de l'église de FATIMA par les Seleka, il n'y a pas eu de riposte par les Anti-Balaka. Il y avait des Anti Balaka seulement à BIMBO, qui est loin de Fatima. Dans l'église il n'y avait que des chrétiens, déplacés internes. Il y a eu des morts mais je ne sais pas combien.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2305



98. En Octobre 2014, j'étais à BANGUI. Je sais qu'il y a eu une opération « ville morte » organisée par les Anti-Balaka pendant 3 jours. [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2306



[REDACTED]

[REDACTED]

106.

[REDACTED]

[REDACTED] Il souhaitait se présenter pour l'élection présidentielle
mais son dossier a été refusé. La raison officielle est que son entreprise avait une
[REDACTED] Je pense que c'était seulement un
prétexte et que la vraie raison c'est qu'ils ne voulaient pas d'un candidat Anti-Balaka.
[REDACTED]

107.

[REDACTED]

108.

109.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2307



110. [REDACTED]
[REDACTED] deux jours avant la descente du 5 août 2014 de la délégation Anti-Balaka, pour démanteler les barrières tenues par des Anti-Balaka. [REDACTED]

[REDACTED]
[REDACTED] Ces barrières avaient été érigées pour sécuriser les zones Anti-Balaka contre la Seleka. [REDACTED]
[REDACTED]

111 [REDACTED]
112 [REDACTED]
113 [REDACTED]
114 [REDACTED]

[REDACTED] Ce document avait été endossé par NGAÏSSONA et la Coordination, comme étant la carte d'identité officielle des Anti-Balaka.

115. [REDACTED]
[REDACTED] Maxime MOKOM avait proposé aux Chefs Anti-Balaka en janvier 2014, mais qu'ils ont refusé. Ils ont préféré désigner NGAÏSSONA.

116 [REDACTED]
117 [REDACTED]
118 [REDACTED]

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

119. 

ANNEXE

120. Sur demande des représentants du Bureau du Procureur, j'ai fait un croquis représentant 
 J'y ai représenté les différentes bases Anti-Balaka (« BASE ATB »).

Clôture de l'entretien

121. J'ai été informé que je pourrais être appelé à témoigner devant la Cour. Il m'a été précisé que les audiences au siège de la CPI se tenaient en public et que, par exception au principe de publicité des débats, les juges pouvaient, s'il y avait lieu, ordonner que des mesures de protection soient prises en faveur des témoins.

122. Les représentant du Bureau m'ont informé des mesures de protection susceptibles d'être adoptées pendant ou après l'enquête et/ou le procès.

123. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration ci-dessus ni aucune précision à y apporter. Je reste à la disposition du Bureau pour apporter des éclaircissements ou répondre à des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés au cours du présent entretien.

124. J'ai répondu de mon plein gré aux questions qui m'ont été posées.

125. Aucune forme de coercition, contrainte, menace, promesse ou incitation en vue de modifier ma déclaration ne m'a influencé dans mes réponses.

126. Je n'ai aucun grief à formuler quant à la façon dont j'ai été traité au cours de l'entretien.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

CAR-OTP-2027-2309



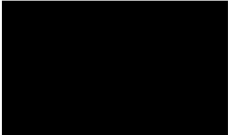
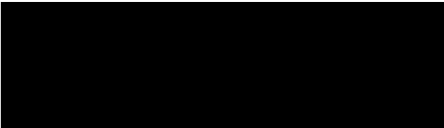
ATTESTATION DU TÉMOIN

J'ai lu la présente déclaration et elle est véridique pour autant que je sache et que je m'en souviens. J'ai fait cette déclaration de mon plein gré et je comprends qu'elle peut être utilisée dans le cadre d'une procédure judiciaire devant la Cour pénale internationale et que je peux être appelé à témoigner en public devant celle-ci.

Signature



DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI



CAR-OTP-2027-2310

